



PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU

Eau 17 accélère son engagement pour une agriculture protectrice de l'eau potable avec Terres de Sources 17

Eau 17, la Communauté d'agglomération de La Rochelle, la Communauté d'agglomération Rochefort Océan, Saintes Grandes Rives l'agglomération et la Communauté de communes Aunis Sud unissent leurs forces pour lancer Terres de Sources 17. Ce projet innovant, inspiré du succès rennais de Eau du Bassin Rennais initié en 2015, vise à rémunérer les agriculteurs adoptant des pratiques agroécologiques protectrices de l'eau potable, de l'air et de la biodiversité en Charente-Maritime.

Un modèle gagnant-gagnant-gagnant

Ce dispositif innovant crée une synergie entre protection des ressources et développement économique local :

Gagnant pour l'eau potable : amélioration durable des captages prioritaires Re-Sources (Arnoult-Lucérat, Tout Vent...)

Gagnant pour les cantines : produits locaux durables conformes à la loi EGAlim

Gagnant pour les agriculteurs : bonus forfaitaires + débouchés sécurisés restauration collective





Calendrier et premières actions

Dès fin 2026, des diagnostics seront réalisés chez des agriculteurs volontaires dans les bassins prioritaires Re-Sources du département : pour Eau 17, Arnoult-Lucérat (entre Saintes et Rochefort), Tout Vent (Landrais), ceux de la Communauté d'agglomération de La Rochelle : Varaize (Périgny), Anais, Fraise-Bois Boulard (Anais, Saint-Christophe, Vêrines, Saint-Médard-d'Aunis), ainsi que Coulonge-Saint-Hippolyte.

Objectif du 1^{er} marché 2027 : engager 15 agriculteurs dans des plans de progrès agroécologiques, avec rémunération des services environnementaux via un marché public innovant.

Une gouvernance partenariale

Les cinq collectivités portent la démarche stratégique via une Entente.
Pour assurer la mise en œuvre :

Eau 17 pilote les diagnostics, la labellisation et l'animation des filières ;
La CDA de La Rochelle coordonne les achats pour la restauration collective, le groupement de commandes et les prestations d'éducation à l'alimentation durable.



Le contexte : protéger nos captages prioritaires

En Charente-Maritime, l'eau brute provenant des captages en eaux souterraines et du fleuve Charente est menacée par des pollutions diffuses d'origine agricole (nitrates et pesticides). Le programme Re-Sources protège déjà une dizaine de captages prioritaires. Terres de Sources 17 s'inscrit dans cette dynamique territoriale pour renforcer ces actions collectives.

Rejoignez la démarche

Agriculteurs, collectivités, restauration collective : contactez-nous pour participer au 1^{er} marché 2027.

C'est aussi la nôtre responsabilité.

[Cliquez ici pour envoyer un mail](#)



EAU 17

131 cours Genêt
CS 50517 - 17119 Saintes Cedex
05 46 92 72 72